



**COMITE DE LA SOMME  
DE TENNIS DE TABLE**

**Procès-verbal**

**de la réunion du 06 juin 2020**

*Procès-verbal de la réunion des membres du Comité De La Somme de Tennis de Table tenue le 06 juin 2020, de 10h00 à 12h00, en visio conférence. (via l'application Zoom).*

**Présents :** DUPONT Sébastien, HUCLEUX Aline, PIGOT Didier, REVAUX Romain, DUBOIS Jean-Claude, PILLON Sonia, SECQ Guillaume, TATE Yves, RECOUPE Régis, BRARD Philippe, GACQUER Jérôme

**Excusés :** GUERIN Christian, QUENU Stéphane, LEBORGNE Christophe, WIDHEM Pierre, OBRY Jean-François, LEIGNIER Aurélien,

*La réunion commence à 10 h00*

**1. Adoption du PV De la réunion précédente**

Le PV du 06/02/2020 est adopté à l'unanimité.

**2. Communication du Président**

Romain passe en revue les différentes informations reçues :

2.1- Conseil de ligue et futur AG Ligue du 24/10/2020 :

\*Informations Ligue :

- Le Président Jean DOUILLY et le Secrétaire Général Michel CNOCKAERT ont démissionné de leur poste respectif. Christian BRIFFEUIL a été élu Président par intérim jusqu'au 24 octobre 2020 et Patrick LUSTREMANT supplée la démission de Michel CNOCKAERT.
- Le Conseil de ligue acte le départ de Christophe DELORY (rupture conventionnelle à effet le 15 août)
- Etat des comptes : à l'équilibre, sans gains ni perte lié au CoVid
- Quote-part des licences : pas d'augmentation, ni de diminution pour la Ligue et le CD 80 (la FFTT a fait la même annonce juste après) mais réduction de 25 % pour les engagements des équipes au niveau régional pour la saison 2020 -2021 et pour la part régionale et départementale du Critérium Fédéral.
- Pôle Espoir : difficulté de présence des jeunes de l'ex-Ligue de Picardie. Pour autant, il y aura 3 nouveaux inscrits du pôle issus de Breteuil et St Quentin.

\* AG Ligue des Hauts de France

L'A.G. de la Ligue est fixée au Samedi 24 Octobre 2020, initialement à ORCHIES (59) mais plus vraisemblablement à LYS les Lannoy Lille métropole.

Comité de la Somme de Tennis de Table

Email : [secretariat.cdt80@gmail.com](mailto:secretariat.cdt80@gmail.com)

**Maison des sports** 232 rue de Cottenchy 80000 AMIENS

2.2- AG Elective CD 80 le 29/08/2020 à la Maison des Sports à Amiens :

L'A.G. du Comité départemental est fixée au Samedi 29 Aout 2020 à Amiens. Cette date et ce lieu restent dépendants des contraintes qui seraient imposées par le gouvernement. En cas de nécessité, l'A.G. pourrait être délocalisée dans un milieu plus grand ou se tenir en visioconférence

\*Préparation des documents pour l'AG

➤ Mise à jour des Statuts : modifications à la marge. Il s'agit de précisions sur le mode de scrutin pour l'élection du Président, le type de nomination des membres du bureau : validé par les membres.

➤ **Demande de candidature à envoyer pour fin Juin 2020 pour l'élection du comité directeur, avec date limite**

\*Etat d'avancement du bulletin " Reflets " 2020.

➤ - A l'honneur en 2020 lors de l'AG : (Yves TATE, Bernard NAUJOCKS). listes arrêtée par le conseil de l'ordre. Pas de proposition des élus.

Mérite Régional            OR        DOURNEL    Guy

                                  AR        MALRAIN    Sébastien

  PIGOT    Didier

                                  BR        PILLON    Sonia

Mérite Départemental                    promotion Hervé VANHUSE

          DAIGNY    Fabien    Plessier-Rozanvilliers

          DELPORTE    Sébastien    Montdidier

          LAURENT    Frédéric    Franvillers

          LEBORGNE    Christophe    Albert

          RIBOUCHON    Nadine    Villers-Bretonneux

Challenges départementaux

          Challenge Derangère            Dany    BOURRE (AMIENS STT)

          Challenge E.Hardy            Foyer rural de RIBEMONT

Comité de la Somme de Tennis de Table

Email : [secretariat.cdt80@gmail.com](mailto:secretariat.cdt80@gmail.com)

**Maison des sports** 232 rue de Cottenchy 80000 AMIENS

Médaille Jeunesse et Sport :(depuis le 01/09/2019)

### 2.3- Communication avec les clubs :

\*Besoin d'accompagnement des clubs : les clubs ne sont pas vraiment perdants pour cette saison, mais il faut s'inquiéter pour les saisons à venir, que ce soit au niveau des sponsors privés (quel que soit la taille du club) et partenaires institutionnels (municipalités, conseil départemental)

\*Transfert de la proposition du conseil départemental : le dispositif Pass'Sport pour la saison 2020 -2021:

*Afin de favoriser le développement de la pratique sportive, le Conseil départemental de la Somme a, depuis plusieurs années, décidé d'inciter de jeunes collégiens à s'inscrire dans une association sportive, à travers un dispositif intitulé « Pass'Sport ». La procédure d'utilisation est dématérialisée.*

*Pour mémoire, le Pass'Sport est une aide individuelle, qui permet à un jeune de régler l'intégralité ou une partie du coût de l'adhésion à une association sportive de la Somme.*

*A compter de la rentrée scolaire 2020-2021, les bénéficiaires sont :*

*- tous les élèves de 6ème, scolarisés dans un collège de la Somme ;*

*- les élèves de 5ème, 4ème et 3ème ayant perçu l'allocation départementale de scolarité au cours de l'année scolaire 2019-2020.*

*Les collèges leur remettront leur Pass'Sport en septembre prochain.*

*Après validation de la demande par le club, le Département rembourse au club le montant de la ou des réduction(s) accordée(s). Le montant du Pass'Sport varie de 25 € à 50 € selon le profil du bénéficiaire. Il peut être utilisé en une ou plusieurs fois.*

Commande de 30 affiches pour le CD 80 (distribuées lors de l'A.G).

Clubs intéressés au 06/06 :

Amiens STT : 2 à 3 affiches

Bernaville : 3 affiches

Montdidier : 4 affiches

Ribemont : 2 affiches

Fourdrinoy : 2 affiches

### 3. Commission sportive/Secrétariat (Romain/Jérôme/Didier):

Le guide de reprise de l'activité du tennis de table, sur le site de la FFTT, est destiné aussi bien aux dirigeants, aux joueurs, aux entraîneurs, qu'aux enseignants et aux responsables d'infrastructures. En parallèle, une affiche synthétique rappelant l'essentiel des mesures barrières a été élaborée et devra être exposé dans toutes les salles de Tennis de Table.

Toute reprise d'activité dans les clubs doit se faire dans le respect des règles gouvernementales et du protocole fédéral. Par ailleurs, les clubs affiliés doivent appliquer les décisions des autorités publiques préfectorales et locales.

▪ Guide de reprise de l'activité : [ICI](#)

▪ Affiche de reprise de l'activité : [ICI](#)

▪ Guide de reprise en salle du ministère : [ICI](#)

Comité de la Somme de Tennis de Table

Email : [secretariat.cdt80@gmail.com](mailto:secretariat.cdt80@gmail.com)

**Maison des sports** 232 rue de Cottenchy 80000 AMIENS

Ces dispositions sont applicables à compter du 02 Juin 2020 et jusqu'à nouvel ordre

### 3.1- Impact du Covid 19 sur les clubs:

*\*Discours de la Ministre des Sports du 25/05 : " ... sans vaccin , pas de retour normal pour le sport, pas de compétition...avec les contraintes sanitaires, une association devra réduire le nombre d'adhérents..il faudra soutenir encore plus cet écosystème associatif".*

*\*Extrait du guide l'activité : "...*

*➤ Le club définit le nombre de pratiquants en capacité de jouer (2 par table maximum, 10 maximum en simultané encadrement compris) ainsi que les créneaux horaires en fonction du nombre de tables"... ⇒ impact sur la possibilité des clubs à accueillir plus d'une équipe, les journées de championnat.*

Le retour à la compétition n'est pas encore acquis à l'heure actuelle, même si la reprise, un peu contraignante, reste faisable pour l'entraînement, bien qu'un peu bizarre en termes d'ambiance.

Romain s'inquiète de la possibilité pour les clubs de jouer et présente sur le document de réinscription des équipes un encart pour que le club précise la disponibilité de salle. Le problème est que ce ne sera pas forcément très sûr au 15 juillet. Il souhaite que l'on garde les mêmes poules pour les communiquer au plus vite, quitte à les modifier ensuite.

D'autres élus se demandent si les clubs seront bien capables de se projeter sur leurs équipes, encore plus que d'habitude. Yves souhaite que l'on ne complique pas les informations en direction des clubs, mais que l'on prépare comme d'habitude le calendrier. Il sera tant de proposer des solutions alternatives lorsque les problèmes se présenteront.

Romain évoque la possibilité de diviser les poules en 2 pour faire des poules de 4, ce qui pourrait être possible même si le championnat a commencé (mais pour une journée seulement). Cela limiterait à 4 journées (3 journées + play off) la phase si jamais on venait à avoir une interdiction de jouer. Pour le moment, on fait le choix de ne pas communiquer les alternatives possibles, juste préciser que le calendrier pourra être aménagé.

### 3.2- Impact du Covid 19 sur nos compétitions/organisations :

\* La 2ème phase 2019/20 se termine exceptionnellement à l'issue de la journée n°3 ; la fédération a décidé qu'il n'y aura aucune montée et descente. Il n'y aura pas d'équipe championne. Toutes les épreuves individuelles, Coupes et Tournois ont aussi été annulées.

\*Le calendrier 2020 -2021 a été élaboré lors d'une réunion à distance des élus du comité avant le conseil de ligue et la commission régionale calendriers, mais sous réserve d'évolutions ultérieures.

- Calendrier 2020-2021 (sous réserve d'évolution)

Compétition	Date	Responsable élu en 2019
Critérium fédéral tour 1	Sam 10 et Dim 11/10/2020	Sonia
Critérium fédéral tour 2	Sam 21 et Dim 22 /11	Sonia
Coupe nationale vétérans	Samedi 19/12	JF
Critérium Vétérans	Dimanche 20/12	JF
Top Détection Jeunes	Samedi 09/01/2021	Sébastien
Open féminin	Samedi 16/01	Yves
Critérium fédéral tour 3	Sam 30 et Dim 31/01	Sonia

Comité de la Somme de Tennis de Table

Email : [secretariat.cdt80@gmail.com](mailto:secretariat.cdt80@gmail.com)

Maison des sports 232 rue de Cottenchy 80000 AMIENS

Coupe de la Somme PB et MCJ tour 1	Samedi 13/02	Sébastien
Coupe de la Somme PB et MCJ tour 2	Samedi 06/03	Sébastien
Finales par classement	Dimanche 07/03	Guillaume
Critérium fédéral tour 4	Sam 20 et Dim 21/03	Sonia
Coupe de la Somme PB et MCJ Finales	Samedi 03/04	Sébastien
Championnat de la Somme	Samedi 24/04	Romain
Coupe de la Somme adultes tour 1	Vendredi 21/05	JC
Challenge PBM	Samedi 29/05	Sébastien
Coupe de la Somme adultes tour 2	Dimanche 30/05	JC
Interdépartementaux	Dimanche 13/06 ou 20/06	Guillaume

- Les formations Arbitrage -( formation AR, JA 1 , 2 et 3, recyclage JA 1 ,et 2 ) sont de la compétence de la Ligue des Hauts de France.

➤ Formation GIRPE : 12/09/2020

\* stage jeunes de rentrée (Amiens) : 12/09/2020

➤ Formation Initiateur de club (IC) : 26/09 et 31/10 (2 jours)

\*stage départemental internat : 26 au 28/11

\*stage départemental externat (ouvert à tous) :28 au 29/12

-----  
\*stage externat (ouvert à tous) :01 au 03/03

\*Stage départemental EXTERNAT (2 fois 2 jours)

ou INTERNAT (3 jours)

du lundi 03 au mercredi 05/05

### **Information complémentaire de la FFTT publiée le 29/05/2020 sur la Formation arbitrage à distance**

*Sous l'impulsion de la situation sanitaire actuelle, le groupe IFEF arbitrage a décidé de mettre en place la possibilité de formation à distance des arbitres régionaux (AR) et des juge-arbitres 1er degré (JA1), selon des modalités respectant ses principes d'accompagnement rigoureux pour des formations identiques sur l'ensemble des territoires.*

*L'examen écrit restera obligatoirement réalisé en présentiel. Cette disposition sera maintenue pour les saisons suivantes, en complément des formations en présentiel qui doivent rester privilégiées. Ces formations à distance peuvent montrer leur utilité, pour des publics éloignés par exemple.*

*Dans cet objectif, une formation a été mise en place, lundi 18 mai, par visioconférence, pour deux formateurs par Ligue, habilités à dispenser ces formations et transmettre à leurs collègues régionaux*

### 3.3 - Organisation du Championnat par équipes, saison 2020-2021, phase 1:

\* La reprise du championnat par équipes est prévue le week-end du 19/20 Septembre 2020 mais avec beaucoup d'incertitudes et avec des règles sanitaires strictes jusqu'à nouvel ordre qui peuvent pénaliser ,avec une réduction significative potentielle de licenciés, les clubs par des sanctions éventuelles en cas de non-réengagement de certaines équipes adultes et jeunes ou en cas de suppression d'équipes avant la reprise du dit championnat et aussi de forfait général d'équipes en cours de saison.

Prévoir des règles plus souples sous couvert de l'accord dérogatoire de la FFTT : Romain fera remonter cette demande au conseil de ligue pour demande à la FFTT

\*Poules de 8 mais aussi, exceptionnellement poules de 4 sur 3 tours avec un début en Novembre (si poursuite des contraintes sanitaires).

Comité de la Somme de Tennis de Table

Email : [secretariat.cdt80@gmail.com](mailto:secretariat.cdt80@gmail.com)

Maison des sports 232 rue de Cottenchy 80000 AMIENS

### 3.4 - Règles de réengagement des équipes des clubs :

\* Le Comité Départemental a décidé, à titre exceptionnel, une réduction de 50% sur l'inscription des équipes en championnat départemental pour la saison 2020 –2021 et éventuellement sur la saison suivante en cas de persistance de contraintes sanitaires et la gratuité pour le championnat Jeunes et la Coupe de la Somme PB et MCJ (cout estimé de 4 000€ environ) .

\* Envoi aux clubs des tarifs d'engagement des équipes pour la saison 2020 -2021, du calendrier 2020-2021 ainsi que de l'appel à candidatures aux clubs pour organisations des compétitions pour le 15 Juin 2020.

## 4. Commission financière

### 4.1 - Point sur les finances

*La FFTT a décidé d'un plan d'aide fédéral aux clubs :*

*\* Le gel des tarifs fédéraux pour la saison 20-21 (hormis les mutations et indemnités de formation) : principe voté lors du conseil fédéral du 18 avril 2020 ;*

*\* Le « Remboursement » de la moitié des frais d'inscription (saison 19/20) pour les équipes de nationale et pro (y compris pour les clubs de N3 relégués à l'issue de la phase 1 et hors les montants de PN en fin de phase 1) ;*

*\* Une « Aide forfaitaire fédérale » de 75 euros à tous les clubs qui seront affiliés à la Fédération avant le 31/12/2020.*

*\*Les trésoriers fédéraux vont rester à l'écoute des associations se trouvant dans des situations très compliquées (sur dossier) pour étudier toutes mesures en aide ou soutien et en collaboration avec les instances déconcentrées afin de passer cette épreuve avec le plus de sérénité possible.*

*\*A cela viendra s'ajouter les mesures financières décidées par les Ligues Régionales et les Comités Départementaux.*

La Ligue des Hauts de France a ainsi décidé une réduction, à titre exceptionnel, suite à l'annulation des compétitions de la fin de saison 2019-2020, de 25% sur les engagements des équipes en championnat régional et également au critérium fédéral pour la saison 2020-2021.

Pour le CD 80 : Le résultat net de l'exercice est bon : 1160,47€ € avec une dotation aux provisions de 15000€, à rapprocher de la subvention du Conseil Départemental (9 100 €). Il faut donc pouvoir justifier cette provision.

L'utilisation de cet excédent est à répartir suivant ces propositions approuvées par les membres :

- 1) Environ 10000 € pour le remplacement de la voiture
- 2) 4000 € d'aide aux clubs sous la forme d'une diminution des inscriptions au championnat (plutôt que de réduire le prix des licences ou de participer à la réaffiliation du club)
- 3) 4000 € d'aide matérielle : Le Comité prévoit que l'achat d'un PC pour chaque club soit nécessaire dans le cadre de la saisie numérique des résultats dans GIRPE et de la suppression concomitante des feuilles de rencontre sous forme papier. Nous proposons donc une aide financière à l'achat d'un PC pour les clubs intéressés (aide de 150 € environ), sous condition de fournir un RIB et une preuve d'achat au nom du club. Jean Claude propose d'étudier une proposition de matériel avec un prix négocié, associé à un support technique à distance. La proposition sera faite aux clubs, évidemment sans obligation de passer par cette solution.

### 4.2 - Retour sur les subventions ANS (Agence Nationale du Sport)

- Elles ont été payées aux clubs participants en fonction de leurs actions pour une somme totale de 4500 € (Villers Bretonneux, TTMTE, Amiens STT) et 1800 € pour le CD Somme.
- 1500 € au titre de du CD 80 pour la subvention ANS 2020

## **5. Questions diverses**

Pas de questions diverses

*La réunion est terminée à 12 h00.*

Le Président,

Romain Revaux

Le Secrétaire de séance,

Didier Pigot